

Les vœux de la ministre... et ceux des personnels



Syndicat national
FORCE
OUVRIERE
de
l'enseignement
privé

Pour Madame la ministre, 2017 «*va être une belle rentrée qui conforte ce que nous avons fait depuis 2012* ». C'est ce qu'elle a affirmé au CTM du 15 décembre dernier en présentant les moyens prévus pour la rentrée 2017. C'est cette volonté d'aller jusqu'au bout des contre-réformes qu'elle a redit dans ses vœux adressés à tous les personnels le 3 janvier.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les vœux de la ministre ne répondent pas aux aspirations des personnels. Le constat dressé par les collègues est bien différent.

Janvier 2017, c'est la poursuite des contre-réformes

Par milliers les personnels se sont mobilisés contre les réformes qui dégradent les conditions d'enseignement comme jamais. Le décret Hamon mis en place à la rentrée 2015 a alourdi la charge de travail des enseignants, augmenté leur temps de travail et baissé leur rémunération. La réforme du collège, entrée en application en 2016, les conduit vers l'épuisement. La multiplication des tâches, la diminution du temps consacré à l'enseignement de sa discipline, les injonctions contradictoires vident le métier de son sens et font se détourner les étudiants des métiers de l'enseignement.

Ce que souhaitent les collègues c'est l'abrogation de ces contre-réformes.

Janvier 2017, c'est l'augmentation de la précarité

Il ne suffit pas de déclarer que 54 000 postes ont été créés pour qu'ils soient pourvus par un enseignant. La preuve en est que la ministre recourt massivement au recrutement de suppléants et veut modifier leurs conditions de recrutement pour faire varier leur situation en fonction de l'offre et de la demande. La réalité ce sont plus de professeurs précaires, moins de titulaires et des effectifs par classe qui continuent d'augmenter.

Janvier 2017, c'est la mise en œuvre de l'évaluation des enseignants

Les professeurs ne sont pas dupes. Ils savent que l'évolution de la carrière dépendrait de l'évaluation et qu'il n'y aura pas plus de promotion. Ils ont lu la grille d'évaluation par compétences. Ils savent que ce n'est plus l'évaluation de leur travail avec les élèves qui va peser dans la balance. Ils savent que l'évaluation par compétences, les rendez-vous de carrière, c'est la même chose que l'entretien professionnel que les administratifs, assistants sociaux, infirmières, personnels de laboratoire connaissent depuis des années : leurs missions n'ont pas été davantage reconnues, mais leur salaire a été bloqué et les pressions individuelles accrues.

En janvier 2017, le vœu des personnels, c'est l'abandon du projet de décret sur l'évaluation des enseignants et de tout le lot des contre-réformes

En moins de deux mois, dans des collèges et lycées, les enseignants se sont réunis avec le SNFOEP. Ils ont pris position avec leurs sections syndicales contre l'évaluation. Face au déni de réalité, ils font entendre leur voix. Dans de nombreuses académies, départements, établissements, des organisations syndicales avec les personnels sont d'accord : non à la carrière au mérite, à son individualisation.

Pour l'action commune à tous les niveaux pour gagner

D'ores et déjà, la FNEC FP-FO, la CGT Educ'action, et SUD Éducation «*appellent les personnels à participer aux rassemblements organisés le 1^{er} février afin d'y déposer l'ensemble des motions, pétitions, prises de position demandant l'abandon du projet ministériel : au ministère à 15h, où une délégation demandera à être reçue ; dans les rectorats et départements à l'appel de nos sections et syndicats locaux* ».

En 2012, face à la mobilisation, le ministre Peillon a été obligé d'abroger le décret sur l'évaluation. Inacceptable en 2012, ce projet l'est toujours aujourd'hui !

Montreuil, le 5 janvier 2017